

Compte rendu Réunion du 07/07/2023 Quartier 3



Problématique de l'eau et sa gestion :

Il est exposé que Bagnols en Forêt ne dispose pas d'une réserve d'eau potable suffisante pour couvrir les besoins journaliers, ce manque d'infrastructure a pour conséquence de créer des tensions sur le réseau.

Concernant la maison de l'eau, était-il judicieux d'investir en priorité sur les bureaux en ayant conscience des investissements à venir, qui eux sont vraiment des priorités.

- Réflexion du conseil de quartier : Le quartier 3 souhaite une transparence totale sur la tarification de l'eau, afin que la sécheresse ne devienne pas une excuse pour justifier chaque année des augmentations de tarifs.

PLU :

Les habitants du quartier 3 ne constatent pas d'amélioration concernant la baisse du nombre de constructions, il leur est répondu qu'il s'agit de permis de construire accordé pré modification PLU, et qu'il est assez compliqué légalement de s'opposer aux constructions.

Le PLU est en cours de révision, il est exposé que les riverains peuvent devenir acteur pour l'évolution du PLU en participant aux concertations publiques, la suite est ici :

<https://www.bagnolsenforet.fr/2023plu/support-concertation-publique.pdf>

<https://sites.google.com/view/nexste-plu-bagnols/acceuil?authuser=0>

Agriculture :

Il est exposé qu'un projet de reconquête de zones boisées est en cours, le conseiller de quartier invite le quartier 3 à être vigilant sur les zones boisées qui pourraient disparaître, il expose aussi qu'il n'est pas souhaitable de couper des espaces sensibles afin d'y installer des cultures potentiellement polluantes ou nocives pour la santé des riverains.

https://geo-paca.vigifoncier.fr/reconquete_vpublic/index.html

Sécurité Routière :

Le conseil de quartier n'a constaté aucune évolution concernant la sécurité routière sur le quartier 3, (Voir compte rendu Réunion de quartier 1) <https://www.bagnolsenforet.fr/pdfquartiers/2022-compte-rendu-quartier3-24juin.pdf> et il rappelle que ce sujet est à considérer comme prioritaire, concernant les dégradations des voies et chemins municipaux, le conseiller de quartier rappelle que l'application Maire et citoyens permet de déclarer les problèmes facilement et de manière géo localisé.

Informations complémentaires : Sujets proposés par le conseiller de quartier, la réunion du 07 juillet s'est déroulée sans la présence d'élus, la prochaine réunion aura lieu courant novembre avec la présence de Monsieur le Maire.

Secrétaire de Séance : CHANTEGRET Thomas

Conseiller de quartier : DUPAS Sébastien